

BREVET PROFESSIONNEL AGENT TECHNIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITE

DOSSIER II DOSSIER DE TRAVAIL

Ce dossier contient 7 folios, page de garde comprise.

Assurez vous que le dossier qui vous a été remis est bien complet avant de commencer l'épreuve.

PREVENTION ET LUTTE (CONTRE L'INCENDIE	/24 points
RÉGLEMENTATION I.C.P.	E	/ 7 points
PRÉVENTION CONTRE LA	MALVEILLANCE	/29 points
÷	TOTAL	/60 points

BREVET PROF	ESSIONNEL	AGENT TECHNIQUE D	E PREVENTION ET	DE SECURITE			
Epreuve E1 : INTERVENTION SUR UN SITE – E1.A : PRISE EN CHARGE D'UN SITE							
Session Look Repère DII		Durée : 3 h 00	Coeff. 4	Page 1 sur 7			
ACADEMIE DE		Dossier II : Dossier de tr	avail				

Partie 1: Incendie

1) DÉTECTION INCENDIE

Pour l'ensemble de cette partie, il ne sera pas tenu compte des coûts de revient

La nouvelle unité de production va être équipée d'un système de sécurité incendie.

L'installateur sélectionné par la direction propose 2 types de détecteurs : des optiques de fumée ou des optiques de flamme.

a) Avantages et inconvénients de ces deux technologies en fonction de leur localisation .(6 points)

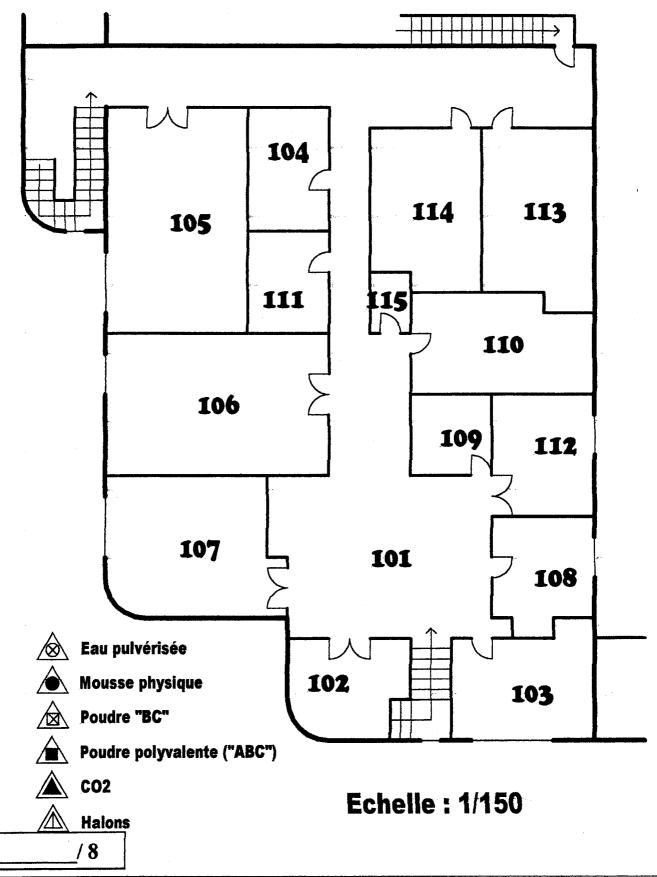
en levele in the parents were the en-	e Producti	THE STATE OF STREET, IN A STREET, STATE OF STREET, STATE	ch, Bache vos u. Roducija se se se sina skore	an na tanàna ao amin'ny mandritry ny	entrepôt»
		THE WATER TO THE		en die gegen bosse	nakan kerasaka
		<u> </u>			

The state of the s	e flamme Atelier de		e flamme Atelier de Production		

BREVET PROF	ESSIONNEL	AGENT TECHNIQUE D	AGENT TECHNIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITE			
Epreuve E1 : INTERVENTION SUR UN SITE – E1.A : PRISE EN CHARGE D'UN SITE						
Session 2004	Repère DII	Durée : 3 h 00	Coeff. 4	Page 2 sur 7		
ACADEMIE DE		Dossier II : Dossier de travail				

b) Détecteurs _l	préconisés , par t	ype de local. (2	points)	MATERIAL POR CONTRACTOR CONTRACTO	n ang kangan sagan garawa sa sa sa	SA, TO SE SE FREIS NEW YORK WHICH SOME
Ate	lier de Productio	on .		Zone de s « entre	the state of the state of the state of the	
					'P'• "	
	2					
	istratif qui devra		l'une étude p	lus partic	ulière en e	ce qui concerne
le choix des	détecteurs. (2 poi	ints)				
	2					
						
2) IMPLA	NTATION DE	ES EXTINC	TEURS			
•	des pièces du pre	emier étage en	"activités ind	lustrielles	" et "acti	vités tertiaires'
(6 points)						
Numéros de	es piè ces	Classemo	·nf	44	Classeme	nt
Du local adm	<i>u</i>	Activités indu	rest made to the state of the s	«Ac	tivités ter	canada (Abbina) ba
(1 ^{er} éta 101	The control of the co					
101						
103						
104					7.57	
105	Manage surresponder ways a surresponder to the same and t	THE AND POSITION OF THE STATE O	THE STATE OF THE S	en compression de la compression della compressi	a secunda de la companya de la comp	Construction of the Late Construction and the Construction of the
106	AND THE PROPERTY OF THE PROPER					
107					977 5.45 7.75 5.45s	
108 109	ikina merupakan disebahan 1912 belah di di belah merupakan di					
109	ESTE AND VALUE OF THE CONTROL OF THE					
111	an menganakan kabupatan berangan berangan berangan berangan berangan berangan berangan berangan berangan beran Berangan berangan ber			<u> </u>		ng di seria kan Manada Sanagar Mayar ng Leb
112						* AAE STONE AAA
113						
1114	<u> </u>			2.00		
115						
/ 6						
REVET PROFES	SSIONNEL	AGENT TE	CHNIOUE DE	PREVEN	TION ET	DE SECURITE
	1 : INTERVENTI					
ession Loo4	Repère DII	Durée : 3 h	00		Coeff. 4	Page 3 sur 7
CADEMIE DE		Dossion II	Dossier de tro			

b) Implantation des extincteurs au premier étage (locaux administratifs). (8 points)



BREVET PROFESSIONNEL		AGENT TECHNIQUE D	AGENT TECHNIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITE				
Epreuve E1: INTERVENTION SUR UN SITE - E1.A: PRISE EN CHARGE D'UN SITE							
Session 2004	Repère DII	Durée : 3 h 00	Coeff. 4	Page 4 sur 7			
ACADEMIE DE		Dossier II : Dossier de tr	ravail				

Partie II : Réglementation I.C.P.E.

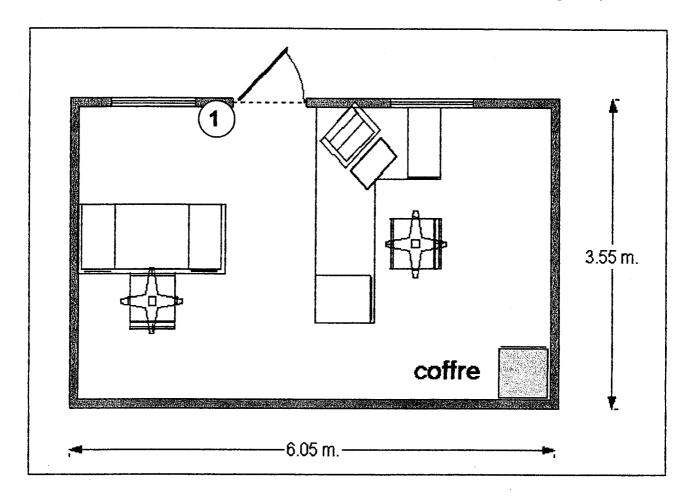
1) Procédure i	mposée :	i l'entreprise : (2	2 points)		
	<u>.</u> .			**************************************	
2) Justification	ı (à l'un	té par défaut). (5	5 points)		
	·····				
	 				
/5					
	Parti	e III : Préve	ntion contre	la malvaille	
	1 44 44		ntion contre	ia maivema	шсе
1) Moyens méc (6 points)					vente en direct " :
	aniques	de protection né			
(6 points)	aniques	de protection né	cessaires au nive		vente en direct " :
(6 points)	aniques	de protection né	cessaires au nive		vente en direct " :
(6 points)	aniques	de protection né	cessaires au nive		vente en direct " :
(6 points)	aniques	de protection né	cessaires au nive		vente en direct " :
(6 points)	aniques	de protection né	cessaires au nive		vente en direct " :
(6 points)	aniques	de protection né	cessaires au nive		vente en direct " :
(6 points)	aniques	de protection né	cessaires au nive		vente en direct " :
(6 points) Localisatio	n	Mo	yens proposés	au du bureau "	Vente en direct ": Observations
(6 points) Localisatio	aniques	Mo AGEN	yens proposés	DE PREVENTIO	Observations ON ET DE SECURITE
(6 points) Localisatio	aniques	Mo AGENT	yens proposés	DE PREVENTIO	Observations ON ET DE SECURITE RGE D'UN SITE

2) Phases (ou étapes) de l'analyse pour l'adaptation de l'installation envisagée aux dispositions de la règle APSAD correspondante. (16 points)

ase	Démarche	Adaptation au site	Observations/ référence	
1	Définir la règle APSAD applicable au site	Les locaux sont à usage professionnel donc application de la règle R.55.	Exemple	
	Localiser le ou les secteurs sensible (s) du site.	Le bureau "vente en direct" constitue un secteur sensible	Exemple	
$ \begin{vmatrix} - \end{vmatrix}$				
_				
$ \begin{vmatrix} - \end{vmatrix}$				
- -				
- -				
_				
-				
_	-			
_				
-				
-				
- -				
-				

BREVET PROFESSIONNELAGENT TECHNIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITEEpreuve.E1: INTERVENTION SUR UN SITE - E1.A: PRISE EN CHARGE D'UN SITESession 2004Repère DIIDurée: 3 h 00Coeff. 4Page 6 sur 7ACADEMIE DEDossier II: Dossier de travail

2) Mise en place des moyens de détection dans le bureau "vente en direct". (7 points)



No	Moyen	Observations
1	Centrale d'alarme	Exemple
 -		
		
	<u> </u>	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·

ACADEMIE DE			Dossier II : Dossier de travail				
Session	८००५	Repère DII	Durée : 3 h 00	Coeff. 4	Page 7 sur 7		
Epreuve E1: INTERVENTION SUR UN SITE - E1.A: PRISE EN CHARGE D'UN SITE							
BREVET PROFESSIONNEL		ESSIONNEL	AGENT TECHNIQUE D	AGENT TECHNIQUE DE PREVENTION ET DE SECURITE			